AEIC – Responsabilité civile des entreprises

Code produit : AEIC
Niveau : Perfectionnement
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0
Eligible DDA : oui
Public :

Futurs ou récents gestionnaires sinistres RC, souscripteurs et inspecteurs

Prérequis :

aucun

Objectif

- Comprendre le contenu et être en capacité d'appliquer es mécanismes techniques clés des garanties RC des entreprises industrielles et commerciales

Programme de la formation

1-Introduction : généralités

- Rappel des principes fondamentaux de la RC
- Qualification de l’assuré
- Qualification du tiers
- Qualification des dommages
    - Corporel
    - Matériel
    - Immatériel
        - Consécutif
        - Non consécutif

2-Garanties de base

- RC exploitation : définition
-

Garanties particulières
    - Dommages subis par les préposés (faute inexcusable)
    - Risques automobiles
    - Biens confiés
    - Vol par les préposés
    - Atteinte à l’environnement
- RC après livraison

3-Limites de garanties

- Capitaux
    - Par sinistre
    - Par année
- Application des franchises
- Exclusions absolues
- Risques d’entreprise
- Défaut d’aléa
- Exclusions relatives

4-Application des garanties RC

- Application dans l’espace
- Application dans le temps
- Reprise du passé
- Garantie subséquente

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.